



# De l'humanitaire imparfait. De l'anthropologie médicale à l'humanitaire

Mariella Pandolfi, Alice Corbet

## ► To cite this version:

Mariella Pandolfi, Alice Corbet. De l'humanitaire imparfait. De l'anthropologie médicale à l'humanitaire. *Ethnologie française*, 2011, *Ethnologie de l'aide*, 3, pp.465-472. 10.3917/ethn.113.0465 . halshs-02284815

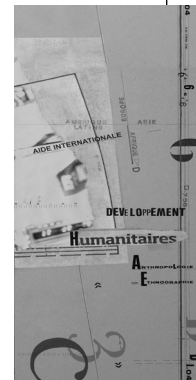
**HAL Id: halshs-02284815**

**<https://shs.hal.science/halshs-02284815>**

Submitted on 12 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# De l'humanitaire imparfait

Mariella Pandolfi

Département d'anthropologie

Université de Montréal

Alice Corbet

Groupe de Recherche sur les Interventions Militaires et Humanitaires

Université de Montréal

## RÉSUMÉ

L'article retrace les origines, en Amérique du Nord et en Europe, d'un des courants du débat critique sur l'humanitaire. La biopolitique de Foucault et d'Agamben, l'anthropologie médicale critique, les nouvelles perspectives d'une anthropologie du politique, la généalogie critique du développement et la prise de parole des acteurs humanitaires, deviennent les pistes d'une réflexion plus complexe proposée par les deux auteures engagées sur des terrains de recherche paradigmatiques pour tracer les limites de l'humanitaire.

*Mots-clés* : Crise humanitaire. Ingérence. Intervention militarisée. Généalogie. Anthropologie de l'humanitaire

Mariella Pandolfi

Université de Montréal

Département d'anthropologie

C-3036, 3150, rue Jean-Brillant, Montréal QC, H3T 1N8

Canada

pandolfi.mariella@gmail.com

Alice Corbet

GRIMH

Université de Montréal

B-581, 3744 rue Jean-Brillant, Montréal QC, H3T 1P1,

Canada

alicecorbet@gmail.com

« Crise humanitaire », « catastrophe humanitaire », « développement humanitaire », « action, intervention, situation humanitaire ou militaro-humanitaire », « guerre humanitaire », « convoi, caravane, flottille humanitaire », et même « voyage humanitaire »... Ce vocabulaire, qui précède et légitime les différents types d'interventions promus ces dernières décennies par ce que l'on appelle génériquement « la communauté des organisations internationales », est répétitif et même simplificateur. Voici un vocabulaire qui établit une présence médiatique continue en offrant une lecture particulière des événements et, par le fait même, transforme non seulement certaines pratiques politiques liées aux modalités d'intervention dans la sphère internationale, mais également les pratiques gouvernementales sur chaque terrain affecté. En effet, le « dispositif humanitaire » met en rapport différents acteurs et idéologies en créant une « zone grise » qui, sous couvert de secours aux victimes, brouille constamment les frontières entre la vente d'armes et la distribution de médicaments, la guerre et la paix, la domination et la liberté [Pandolfi, 2006].

Avant d'aborder les manières dont l'humanitaire est aujourd'hui pensé à la fois chez certains professionnels

(avec ses évolutions et ses contradictions, ses non-dits et ses mises en application automatisées) et observateurs du phénomène, ce texte se propose de développer une série de réflexions qui s'inscrivent dans la filiation des travaux de Michel Foucault et de Giorgio Agamben sur la biopolitique, de l'anthropologie médicale critique, des nouvelles perspectives d'une anthropologie du politique et de la généalogie critique du développement [Ferguson, 1990 ; Duffield, 1994 ; Escobar, 1999].

## ■ Une généalogie critique de l'anthropologie de l'humanitaire

Les travaux de Michel Foucault sur la gestion des corps comme nouveau lieu de stratégie politique et de négociation asymétrique du pouvoir forment un jalon incontournable dans cet essai de généalogie. En effet, ces dernières années, le chantier ouvert par Foucault – notamment à travers les concepts clés de biopolitique et de gouvernementalité<sup>1</sup> (plus précisément entre 1974 et 1983) – est devenu la véritable pierre angulaire d'une

perspective critique consacrée aux limites et à la légitimité de l'action humanitaire. En outre, l'extension paradigmatique de la biopolitique et de l'état d'exception, qui s'est développée à partir de la pensée de Giorgio Agamben [Agamben, 1997, 2000] et dans le courant de pensée qui va de Walter Benjamin à Hannah Arendt, a produit ce que l'on pourrait définir comme un « dialogue en tension », avec une lecture plus large de la contemporanéité. À partir de là, de nombreux protagonistes de l'anthropologie médicale critique, de l'anthropologie du politique et de la généalogie critique du développement ont ouvert un champ de réflexions autour du phénomène des interventions et des aides humanitaires, dans lequel les analyses théoriques et les réflexions tirées des expériences de terrain font apparaître un nouveau paradigme de la contemporanéité qui impose le dialogue entre expériences professionnelles de travail dans des ONG ou dans divers organismes internationaux, expériences de terrain de recherches socio-anthropologiques ou de relations internationales, et réflexions théoriques « at large ».

Pour comprendre, donc, la généalogie de ce que l'on appelle aujourd'hui l'anthropologie de l'humanitaire, il faut revenir sur le tournant épistémologique qui s'est dessiné dans les années 1990<sup>2</sup> à la lumière de la comparaison, pas toujours facile, entre l'anthropologie médicale « critique » en Europe et en Amérique du Nord. C'est en Europe qu'émerge, au cours de la dernière décennie, le dialogue – et la tension – qui développent une attitude de plus en plus critique chez les acteurs de l'humanitaire eux-mêmes, critique enrichie d'une dimension de réflexion théorique plus large qui s'efforce de décrire les différents visages, contradictoires, de l'humanitaire comme l'aporie constante de la contemporanéité. Il suffira de rappeler la position critique de Rony Brauman [2002], protagoniste des différentes époques de Médecins sans frontières, ou les écrits d'autres acteurs de l'humanitaire comme Jorge Reich et Jean-Christophe Rufin [Rufin, 1999]. Ou encore, en Angleterre, ceux de Mark Duffield<sup>3</sup> [Duffield, 1994, 2001, 2007 ; Duffield et Pendergast, 1994] et de Vanessa Pupavac [Pupavac, 2006] qui, de façon particulièrement originale, partent de leur expérience d'experts et de consultants de diverses organisations internationales pour ouvrir un débat dans le monde universitaire des relations internationales et des sciences sociales, sur le rapport entre développement, sécurité, conflits et humanitarisme. Ainsi, le travail de Mark Duffield montre, de façon exemplaire, comment il est parti de son expérience de représentant d'Oxfam au

Soudan pour élaborer théoriquement, dans le cadre du centre qu'il dirige à l'université de Bristol, le lien entre les nouvelles guerres et l'origine d'un mouvement d'aide au développement en progression constante depuis le milieu des années 1990, lien aboutissant à la transformation qui s'actualise avec la relation sécurité-développement [Duffield, 2001, 2007].

En Amérique du Nord, la perspective et l'expérience sont différentes, même si la progressive transformation de l'anthropologie médicale en une anthropologie de l'humanitaire apparaît irréversible. Deux courants y émergent : d'un côté s'ouvre un débat critique, avec Arturo Escobar [1999] et James Ferguson [1990], sur la légitimité de cette anthropologie du développement qui a dominé les programmes des universités américaines entre les années 1960 et 1980. De l'autre, il faut souligner le rôle tenu par Paul Farmer, professeur à l'université d'Harvard et fondateur de l'ONG Partners in Health, qui légitime une nouvelle phase de participation à des programmes de santé globale caractérisée par un engagement « moral » appuyé sur une analyse de la violence structurelle, lui permettant de devenir une figure charismatique et d'attirer l'attention des médias comme des bailleurs de fonds<sup>4</sup>. En effet, des épidémies en zones de conflits à la tuberculose dans les prisons russes, en passant par la lutte contre le sida en Afrique ou à Haïti, l'anthropologie médicale critique nord-américaine apparaît de plus en plus engagée dans une implication « d'intervention » [Kidder, 2000], où rôles scientifiques et engagement civil se mêlent avec les exigences des programmes de contrôle. Il en va ainsi dans le programme de l'IOM<sup>5</sup>, dans l'Indonésie d'après le tsunami, coordonné par Mary Jo DelVecchio Good et Byron Good [2008], comme pour Peter Redfield [2010], dont la réflexion porte sur la neutralité et sur l'éthique professionnelle, ou encore celle de Vinh Kim Nguyen [2010] sur la nouvelle catégorie de biocitadin. Cette perspective, enrichie par des auteurs et des courants de pensée venus d'horizons divers, comme l'économie politique, les théories du discours ou les perspectives postcoloniales, permet de renouveler la recherche anthropologique consacrée à la biomédecine occidentale, à ses effets et à ses pratiques dans le monde contemporain. Autrement dit, divers auteurs ont développé des arguments visant à analyser l'humanitaire comme un nouveau fait social révélateur des orientations politiques mondiales actuelles ; ils ont pensé l'aide humanitaire, alors que dans un même temps s'opérait, d'une manière générale, un changement d'échelle : le corps

minimal, le corps sujet et la souffrance humaine, devenait un corps considéré comme un organe, une fonction perdue dans une gestion massive.

Entre l'Europe et les États-Unis, Didier Fassin ouvre pour sa part une réflexion originale et critique sur l'espace politique et moral en anthropologie médicale. Inspiré par la relecture des travaux de Foucault sur la biopolitique et sur la notion de « corps » comme facteur et support de sens et de politiques, il part de « l'espace politique de la santé » [Fassin, 1996] pour aborder le corps victime et les économies morales [Fassin, 2009]. Ces réflexions théoriques trouvent leur origine dans une expérience de terrain multiple, enrichie par son rôle de vice-président de Médecins sans frontières (de 2001 à 2003). Des procédures de réglementation des étrangers sans papiers en France aux traumatismes propres à l'expérience palestinienne, des différents fronts et programmes de la lutte contre le sida en Afrique du Sud aux banlieues françaises délaissées, en passant par les opérations militarisées d'urgence dans les catastrophes naturelles, une telle expérience, couvrant les divers phénomènes qui règlent les nouvelles gestions de la souffrance, donne au travail de Fassin une dimension de « globalité » et invite à passer d'une anthropologie médicale critique à une anthropologie de la « raison humanitaire » [2010], jusqu'à annoncer un nouvel horizon pour une anthropologie politique et morale.

Passerelles entre l'Europe et certaines résonances critiques de l'anthropologie nord-américaine, les travaux de Mariella Pandolfi [2008, 2010] intègrent son expérience d'une anthropologie politique de la souffrance *via* la subalternité gramscienne<sup>6</sup> à celle, plus récente, d'une lecture de l'humanitaire dans les Balkans du conflit et du postconflit comme dispositif contemporain d'une forme de domination thérapeutique [Pandolfi, 2000, 2006]. La Bosnie de l'après-guerre, le Kosovo de la guerre, l'Albanie de l'anarchie post-communiste sont en effet un laboratoire de la gestion des corps à soigner, à sauver, à cataloguer dans le marché global de la compassion. L'auteur dessine un tableau extrêmement critique où sont analysés les intérêts économiques, les budgets sans surveillance des programmes d'urgence, le contrôle militarisé de l'aide et du développement, et élabore des concepts comme ceux de « souveraineté mobile », de « transition permanente », de « domination thérapeutique » [Pandolfi & McFalls, 2009], inspirés par la contamination entre état d'exception et urgence pérennisée.

Sur les bases de recherches empiriques, le passage de l'anthropologie politique à l'anthropologie du

politique s'est ainsi effectué à partir des réflexions de Foucault. Ainsi Marc Abélès étudie-t-il les relations de pouvoir et le sens politique des diverses institutions ou phénomènes spécifiques de la globalisation devenus aujourd'hui communs et essentiels à nos sociétés, tels que les ONG et organisations transnationales. Évoquant le langage différent d'une anthropologie du politique s'étendant aux institutions de gouvernement et aux institutions supranationales, il développe le concept de « global-politique » comme déplacement du lieu du politique et nouveau modèle de gouvernementalité [Abélès, 2008]. À partir d'une approche critique de l'anthropologie, il se consacre également au concept de la « survie » [Abélès, 2006]. Une telle réflexion, alliant réalité ethnographique et apports théoriques, est aussi illustrée par les travaux de Michel Agier qui, à partir de ses recherches sur les camps de réfugiés, analyse l'installation du dispositif humanitaire [Agier, 2008] : « La polémique sur le bien-fondé ou non d'une ligne de recherches postcoloniales relève ainsi de positionnements autant politiques et institutionnels qu'épistémologiques ou théoriques. Mais elle laisse à d'autres le soin de s'interroger pour de vrai sur l'historicité (post)coloniale, autrement dit et pour être concret, sur cette part postcoloniale de la généalogie du contemporain. Après l'ère du "développement", celle de l'humanitaire offre en Afrique un terrain privilégié à l'étude de cette question » [Agier, 2010 : 985].

Venus de traditions diverses, tous ces anthropologues montrent comment le dispositif de l'humanitaire, renforcé par l'idéologie des droits humains universels, répond de manière évidente au paradigme de la biopolitique comme forme de la gouvernance globale. Ainsi, même si Foucault n'a jamais développé sa théorie sur la biopolitique dans le contexte de la « gouvernance » globale, se limitant à l'identifier comme l'une des formes les plus radicales de la modernité, les travaux de ces anthropologues en étirent les conséquences jusqu'aux positions de Giorgio Agamben. Celui-ci interprète la biopolitique comme révélatrice d'une inversion dans le déploiement du pouvoir : la réduction de trajectoires subjectives, d'individus à des êtres vivants. De tels êtres indistincts, déplacés et localisés, sont alors classés et définis en tant que réfugiés, immigrants légaux ou illégaux, et victimes traumatisées selon les catégories de diagnostic de la gestion humanitaire [Agamben, 1997].

## ■ De la violence à l'ingérence

Et si, dans notre contemporanéité, nous cherchons des réponses dans les écrits de Carl Schmitt, de Max Weber, d'Hannah Arendt, de Walter Benjamin et même de Thomas Hobbes, un des fils rouges de la réflexion sur l'humanitaire demeure l'hypothèse émise par Michel Foucault sur la guerre comme dispositif de réglementation. À partir de son travail, des théories ont été élaborées, que ce soit sur la notion d'« empire » [Hardt et Negri, 2000], ou au sujet de relectures biopolitiques de la souveraineté et de l'état d'exception en tant que dérogations temporelles permanentes [Agamben, 2003]. Des voix critiques se sont élevées pour dénoncer la violence qui se niche dans l'idéologie des droits humains et dans la construction de victimes « idéales » qui en découle. Le dispositif théorique régulateur est certainement celui de la biopolitique, mais le risque existe de galvauder les réflexions sur cette dernière, comme si, dans la mesure où le déplacement du réseau des pouvoirs sur le corps et l'être vivant était entériné, chaque étape ultérieure de la réflexion serait superflue. Certes, la gestion globale des corps a pris de l'ampleur à une vitesse qui aurait été impensable il y a encore quelques décennies, et la biopolitique est apparue comme l'ultime étape d'une technologie de pouvoir. Mais un nouveau type de contrôle sur les populations s'est instauré car, comme on peut l'observer en dépit de la fragmentation des effets, les pratiques de gestion des êtres vivants répondent bien à un même impératif technocratique.

Dans ce contexte, il est important de renouer avec des réflexions théoriques sur la violence, sur le pouvoir souverain et sur la guerre. Frédéric Gros rappelle que la caractéristique de l'état de violence contemporain est de nous habituer à l'émergence d'une série de figures qui agissent simultanément : le soldat, le mercenaire, l'ingénieur informatique, le responsable de la sécurité, l'acteur humanitaire [Gros, 2006] ; liste à laquelle on pourrait ajouter l'expert. Les logiques d'exception sont banalisées par ces acteurs aux rôles flous et conditionnent l'opinion publique à ne pas remettre en cause l'intervention. En effet, les ONG ont légitimé leur action au nom de la nécessité d'agir dans l'urgence, en invoquant un droit d'ingérence (devenu rapidement « devoir ») [Bettati, 2000 ; Kouchner, 1991]. Mais le problème central est de parvenir à comprendre si l'on peut soutenir qu'il puisse exister un réel espace démocratique pour un droit/devoir

d'ingérence dans un monde où les pouvoirs des États souverains sont fortement asymétriques. Rony Brauman souligne de façon critique que la formule de « droit d'ingérence » est apparue dans les années 1970 [Brauman, 2002], même si ce n'est qu'à partir des années 1980 que Bernard Kouchner en a fait son étendard en se présentant devant l'Assemblée générale de l'ONU pour énoncer la nécessité d'imposer aux gouvernements un « droit d'ingérence humanitaire » qui libère, du même coup, les ONG et les autres organismes transnationaux des entraves relatives à la conception immobile de la souveraineté. Bernard Kouchner s'opposait ainsi à ce qu'il considérait être une doctrine archaïque de la souveraineté des États [Bettati et Kouchner, 1987], qui se serait sacralisée jusqu'à rendre invisibles les massacres perpétrés par ces mêmes États contre leurs citoyens. Et à partir du moment où la priorité devient la tentative de sauver des vies, de nourrir des corps, de permettre l'installation de déplacés ou de gérer le transit et le retour de populations déportées à l'intérieur et à l'extérieur de leurs propres pays, la formule de l'ingérence a été non seulement acceptée, mais a également constitué un tissu de valeurs universelles à partager, à entériner, et parfois même à imposer militairement, grâce aux nouvelles instances de pouvoir et au nouvel ordre mondial.

C'est ainsi qu'au droit d'ingérence s'est progressivement substitué celui du « droit d'assistance humanitaire » ou encore, plus récemment, la doctrine de la « responsabilité » de protéger. Cette dernière stipule qu'il est de la responsabilité de la communauté internationale d'intervenir uniquement dans le cas où l'État concerné se révèle incapable d'assumer cette protection. Cette « responsabilité de protéger » constitue une norme internationale émergente qui peut se transformer en un droit international ordinaire, susceptible de légitimer l'intervention militaire<sup>7</sup>. Au nom de la sécurité, de l'accueil, du secours ou même des droits humains, la souffrance humaine a alors été progressivement réduite à celle des corps. Mais ce glissement de la gestion de la santé à celle de la gestion des corps est aussi graduellement devenu gestion de la sécurité : sécurité humaine ou même étatique, qui autorise l'intervention de l'extérieur dans la souveraineté locale. Or, déplacer l'attention de la sécurité des États vers celle des personnes signifie dépasser l'idée que les États sont les seuls détenteurs du droit universel à la sécurité. Cela veut dire non seulement la revendication pour chaque individu d'un « droit à la sécurité » mais,



surtout, le devoir des États d'agir pour garantir un tel droit, même au-delà de leurs frontières nationales.

L'influence des ONG est un phénomène dynamique qui s'est consolidé de manière très rapide à partir de la fin des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1980, en occupant progressivement l'espace laissé vacant par les institutions gouvernementales, et cela en dépit des réflexions critiques qui ont émergé progressivement à la fin des années 1990 chez les protagonistes eux-mêmes. En effet, qu'ils soient civils ou militaires, beaucoup d'acteurs se sont interrogés sur la pertinence et la légitimité du profond changement intervenu dans la définition des rôles des différents acteurs de l'intervention militaire et humanitaire. Comme la progressive influence des ONG et des organisations internationales s'est consolidée à partir de l'impératif moral de secours aux victimes, les acteurs sociaux qui font partie de cette nébuleuse, bien qu'ils soient issus de contextes culturels différents, ont légitimé dans l'action une sorte de « communauté mobile » qui aurait la prétention d'être autonome, aussi bien à l'égard des États dans lesquels il faut intervenir qu'à l'égard des États donateurs. C'est ainsi que les images de la souffrance se sont diffusées et sont devenues à la fois causes et raisons d'une intervention, induisant que tous ces corps fatigués, blessés, malades, toujours indistincts, sont destinés à être pris en charge par cette machinerie biopolitique, instituant alors la gestion de la santé comme une procédure biopolitique continue et planétaire. « Victimes », « réfugiés », « clandestins », « traumatisés » : ces catégories occupent aujourd'hui une place précise dans la rhétorique humanitaire et représentent de nouveaux modes d'identification des autres.

## ■ Quand tout devient humanitaire ?

L'intervention humanitaire et les ONG doivent être pensées et analysées à travers les différentes dimensions de leur action, que ce soit l'organisation simultanée de services planifiant tous les aspects de la vie humaine, l'érection de bastions idéologiques, la réponse à des projets bureaucratiques ou la légitimation d'une manière d'opérer selon une idéologie universelle de la « responsabilité ». Les organisations privées ont tendance à suppléer les fonctions administratives des États en difficulté dans lesquels elles agissent, mais aussi à faire en sorte que leurs propres structures administratives se conforment

aux recommandations des organisations gouvernementales « occidentales ».

Nous pouvons facilement en trouver un exemple dans les sociétés postcommunistes, où les ONG locales ont proliféré de manière endémique ces vingt dernières années. Pour se libérer des fantômes du passé et en raison de la méfiance que suscitaient encore les institutions étatiques, beaucoup d'acteurs sociaux postcommunistes ont créé leur ONG pour accéder aux réseaux des financements internationaux. Celles-ci ont rapidement appris à contrôler les labyrinthes des divers organismes internationaux qui distribuent des fonds (qu'ils soient multilatéraux, gouvernementaux ou privés) et elles se sont très vite transformées en groupes de pression qui conditionnent les médias et les institutions politiques. Alors que la paralysie des économies de l'Est et le système centralisé du communisme ont favorisé et légitimé une transition vers des formes de participation et de travail qui tendaient à se soustraire aux bureaucraties, ces nouveaux acteurs institutionnels ou associatifs remplissaient ainsi le vide laissé par les institutions gouvernementales soupçonnées d'être encore marquées par l'expérience communiste. Dans ce cadre, la prolifération des ONG locales fut le vecteur de deux logiques apparemment contradictoires : promouvoir des organisations détachées le plus possible des faibles institutions du postcommunisme et donc produire en filigrane le scénario de la société civile ; et, de manière plus instrumentale, obtenir des partenariats et participer à des projets qui permettent de jouir des financements des organismes internationaux. En effet, ces organisations locales ont favorisé l'émergence de nouveaux acteurs sociaux polyglottes, capables d'entrer sur la scène locale et internationale et d'y construire des réseaux qualifiés et donc d'effacer rapidement l'image, liée au passé communiste, d'individus opprimés : les logiques d'adaptation et de mimétisme acritique à l'égard du dispositif mis en branle par les organismes internationaux ont donc fini par produire des effets contradictoires.

Un tel phénomène s'illustre bien par l'exemple du Kirghizistan, pays où des milliers d'ONG étrangères, entrées en action à la chute de l'URSS, ont creusé la distance entre la supposée « société civile » et les détenteurs de savoir devenus possesseurs de la richesse [Atlani-Duault, 2005]. Le même phénomène, affaiblissant le pays plus qu'il ne le soutient et démontrant le fonctionnement du dispositif humanitaro-militaire, a aussi été observé dans les Balkans où « l'humanitaire [devient une] forme de gouvernementalité » suite à

l'intervention massive au Kosovo, alors que les forces externes au pays sont toujours présentes [Pandolfi, 2000].

De même, l'exemple des camps de réfugiés sahraouis montre bien comment, après trente ans d'intervention, le dispositif humanitaire a influencé et fait évoluer la société, la façonnant selon l'image qu'il attend d'elle, et créant de nouvelles hiérarchies sociales tout en ignorant les bouleversements majeurs qu'il induit. Ainsi, les camps s'ensablent dans un présent indéterminé et infini, et demeurent perfusés par l'arrivée de l'aide, car ils sont censés disparaître et ne pas devoir s'installer autrement qu'informellement. Si la population se transforme et adopte diverses stratégies de résistance ou d'adaptation, elle reste pourtant soumise aux critères de mise en camps, à l'attente et à la dépendance [Corbet, 2006].

Mais l'exemple le plus évocateur, qui a montré comment tous les processus d'intervention se mettent en place et s'imbriquent avec un mécanisme d'assignation et d'identification de l'autre, est sans conteste celui d'Haïti, dont toute une région – notamment celle de Port-au-Prince – fut dévastée par un tremblement de terre le 12 janvier 2010. Pour illustrer les réflexions présentées dans cet article, on se contentera de rappeler les images retransmises par les médias dans le monde entier, comme par exemple celle de l'intervention des militaires américains, forts de la présence de 12 000 soldats en très peu de temps (effectif quasiment doublé au bout d'une semaine), qui ont rapidement pris en main l'aéroport de Port-au-Prince. Cette réaction rapide d'un pays extérieur démontre comment, par le biais de son armée et sous couvert d'efficacité – que l'on peut difficilement nier –, ont été gérés, selon des critères propres et des moyens spécifiques, non seulement l'apport de biens aux Haïtiens mais aussi la coordination entre les ONG, la reconstruction de certaines routes ou infrastructures jugées prioritaires aux dépens d'autres secteurs, l'installation de certains acteurs à des postes clés en en décrédibilisant d'autres, etc. Pourtant la représentation de cette intervention massive est celle d'une action salvatrice auprès d'un pays qui serait intrinsèquement martyr, dont la « destinée » est d'être secouru par la communauté internationale. Cette dernière, marquée par les images insistantes de morts sans noms, prend corps en uniformes militaires qui sécurisent la zone et se consacrent à reconstruire la société [Corbet, 2010].

Aujourd'hui, c'est encore le vocabulaire et les médias qui font prendre conscience d'un nouvel état de fait et ouvrent de nouvelles pistes de réflexion : il

en est ainsi de la prise d'assaut par les militaires israéliens de bateaux qui voulaient se rendre à Gaza, en juin 2010, pour y apporter de l'« aide humanitaire ». Ces bateaux, qualifiés de « flottille humanitaire », étaient-ils avant tout humanitaires ou... politiques ? Rony Brauman estime qu'ils étaient politiques, autant d'ailleurs que celui qui fit route vers le Viêt-nam en 1967 [Brauman, 2010]. L'humanitaire est devenu un moyen du politique, ne serait-ce, comme ce fut le cas, qu'en jetant la lumière sur une situation et en mobilisant l'opinion publique, dont l'avis compte de plus en plus auprès des gouvernements. Attirer les caméras sous prétexte d'humanitaire, c'est donc forcer les politiques à s'engager – ou du moins à se prononcer – sous couvert de bonnes intentions. Ainsi l'humanitaire, moyen de faire du politique, se retrouve-t-il à nouveau face à tous les dangers, notamment celui d'être manipulé, et de servir de prétexte pour un groupe à appuyer sa cause. Ces groupes peuvent être, certes, constitués de militants d'une même cause, mais ils peuvent aussi venir de divers horizons, avec des motivations différentes, et se rassembler sous la bannière d'« humanitaire » [Rieff, 2010].

Dans les prochaines années, ce nouveau pouvoir qui ne vient plus seulement de l'Ouest et n'est plus organisé par des réseaux politiques ou logistiques propres aux ONG, va sans doute changer le visage de ce que sera l'« humanitaire ». Ce monde multipolaire manipulable par divers groupes (politiques, religieux), sous l'influence de diverses pressions, est une des conséquences de l'ouverture mondiale, où la légitimité de l'intervention et la souveraineté des régions sont à nouveau à redéfinir, et où le droit moral de l'idée d'« humanitaire » va voir ses contours se redessiner. Si la frontière entre politique et humanitaire a toujours été floue, les événements actuels révèlent comment l'humanitaire, s'il a toujours été une force, est aussi de plus en plus un pouvoir politique – ce qui bouscule fortement l'idée de neutralité qu'il sous-entend souvent.

Les recherches anthropologiques ont fait émerger cette « zone grise » entre la guerre et la paix, l'humanitaire et le développement, le secours aux victimes et la sécuritarisation du territoire. Le statut indéterminé que chaque acteur doit assumer sur les terrains d'intervention locaux est devenu l'un des paradoxes qui transparaît sur les territoires de l'intervention militaire et humanitaire. Dans ce nouvel ordre mondial, l'urgence et la longue durée ne sont pas des pôles contradictoires mais, au contraire, deux dispositifs qui entrent dans une

stratégie biopolitique et se nourrissent de l'opacité qu'ils produisent. Sous l'effet de l'urgence militaire et humanitaire, gérée à travers le partage d'émotions fortes véhiculées par les médias, se crée sur la scène planétaire une émotion qui légitime l'intervention [Boltanski, 1993].

La temporalité de l'état d'urgence, c'est-à-dire de

l'urgence prolongée d'une action militaire et humanitaire, ne devrait avoir de légitimité que si elle s'instaure pour un temps défini, déterminant ainsi une différence précise entre le temps de la guerre et celui de la paix. Mais les exemples montrent au contraire comment cet état d'exception se pérennise, ce qui obscurcit la différence entre guerre et paix. ■

## I Notes

1. Biopolitique : terme développé par Foucault, désignant un pouvoir se déplaçant du territoire pour porter sur la vie, la gestion humaine [Foucault, 2004a]. La « gouvernamentalité » désigne les technologies gouvernementales basées sur la rationalité qui visent à contrôler les corps humains [Foucault, 2004b].

2. Consulter, par exemple, l'article de Merrill Singer, 1989.

3. Mark Duffield a tiré plusieurs articles influents de son expérience soudanaise de représentant du pays pour Oxfam (Oxford Committee for Famine Relief, ONG créée en 1942) pendant la seconde moitié des années 1980.

4. En 2010, Partners in Health recevait une donation de 500 000 \$ de la fondation Bill

et Melinda Gates pour prodiguer une réponse urgente au séisme haïtien ; en février 2006, le même donateur délivrait 2 063 016 \$ pour « améliorer la prestation des soins de santé pour les pauvres du monde grâce à la formation, la recherche et sa diffusion » : [www.gatesfoundation.org](http://www.gatesfoundation.org)

5. OIM : Organisation internationale pour les migrations, créée en 1951. Cette organisation intergouvernementale se consacre à la migration et au développement économique, social et culturel, selon quatre axes : migration et développement, migration assistée, migration régulée et migration forcée. Elle se consacre de manière transversale à la promotion du droit international de la migration et à la santé dans le contexte migratoire.

6. En Italie, l'analyse de l'ethnologue Ernesto De Martino a interprété la souffrance dans une perspective particulièrement originale : à travers le phénomène de la possession

et dans le but de légitimer une force contractuelle souterraine, il a élaboré une identité dite subalterne et de résistance à partir de rituels inscrits dans le cadre d'une opposition au monde officiel. Il l'a située dans un Sud rural désagréé et non homogène puis l'a interprétée en y voyant, entre autres choses, une tentative de légitimer, à travers Gramsci, toutes les expressions du folklore comme une réponse, le plus souvent implicite, au risque pour une classe opprimée de se perdre dans le quotidien [Pandolfi, 1992].

7. Consulter le rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, en 2001, dont le texte a été adopté le 15 septembre 2005 par l'ONU sous le nom « Devoir de protéger des populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité » : [www.un.org](http://www.un.org)

## I Références bibliographiques

- ABÈLÈS Marc, 2006, *Politique de la survie*, Paris, Flammarion.  
 – 2008, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.
- AGAMBEN Giorgio, 1997, *Homo Sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Le Seuil.  
 – 2000, « Une biopolitique mineure », *Vacarme* (10) : 4-10.  
 – 2003, *Homo Sacer II. État d'exception*, Paris, Le Seuil.
- AGIER Michel, 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.  
 – 2010, « Un dimanche à Kissidougou. L'humanitaire et l'Afrique du postcolonial au global », *Cahiers d'études africaines*, (198-199-200) : 981-1001.
- ATLANI-DUAULT Laëticia, 2005, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- BETTATI Mario, 2000, *Droit humanitaire*, Paris, Le Seuil.
- BETTATI Mario et Bernard KOUCHNER, 1987, *Le devoir d'ingérence*, Paris, Denoël.
- BRAUMAN Rony, 2002, *L'action humanitaire*, Paris, Flammarion.  
 – 2010, *La « flottille de la liberté » : humanitaire ou politique ?*, Crash, MSF (en ligne).

BOLTANSKI Luc, 1993, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.

CORBET Alice, 2006, *Génération née dans les camps de réfugiés sahraouis : une vie entre les camps et l'Occident*, Terra éditions (en ligne).

– 2010, « “L'impitoyable fatalité” de la “tragédie haïtienne” ou la représentation collective du séisme selon les médias », *Humanitaire* (27) : 46-55.

DELVECCHIO GOOD Mary Jo, BYRON GOOD, SANDRA HYDE & SARAH PINTO (eds.), 2008, *Postcolonial Disorders*, Berkeley, University of California Press.

DUFFIELD Mark, 1994, « Complex Emergencies and the Crises of Developmentalism », *IDS Bulletin : Linking Relief and Development* (25-4) : 37-45.

– 2001, *Global Governance and the New Wars : The Merging of Development and Security*, London, Zed Books.

– 2007, *Development, Security, and Unending war*, Cambridge, Polity Press.

DUFFIELD Mark & JOHN PENDERGAST, 1994, *Without Troops and Tanks : Humanitarian Intervention in Eritrea and Ethiopia*, Trenton, Red Sea Press.

ESCOBAR Arturo, 1999, « The Invention of Development », *Current History* (631) : 382-396.



FASSIN Didier, 1996, *L'espace politique de la santé. Essai de généalogie*, Paris, Presses universitaires de France.

– 2009, « Les économies morales revisitées. Étude critique suivie de quelques propositions », *Annales* (6) : 1237-1266.

– 2010, *La raison humanitaire, une histoire morale du temps présent*, Paris, Seuil-Gallimard.

FERGUSON James, 1990, *The Anti-Politics Machine : « Development », Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press.

FOUCAULT Michel, 2004a, *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard-Seuil.

– 2004b, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard-Seuil.

GROS Frédéric, 2006, *États de violence : essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard.

HARDT Michael & Toni NEGRI, 2000, *Empire*, Paris, Exil.

KIDDER Tracy, 2000, « The good doctor », *The New Yorker*, 10.7.2000 : 40-57.

KOUCHNER Bernard, 1991, *Le malheur des autres*, Paris, Odile Jacob.

NGUYEN Vinh-Kim, 2010, « The Republic of Therapy : biopolitics before and after HIV in French West Africa », Durham, Duke University Press.

PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, 2001, *L'aide humanitaire, aide à la guerre ?*, Bruxelles, Complexes.

PANDOLFI Mariella, 1992, « Beyond Gramsci and De Martino : Contemporary Medical Anthropology in Italy », *Medical Anthropology Quarterly*, 40 : 162-165.

– 2000, « Une souveraineté mouvante et supracoloniale. L'industrie humanitaire dans les Balkans », *Multitudes*, 3 : 97-105.

– 2006, « La zone grise des guerres humanitaires », *Anthropologica*, 48 (1) : 43-58.

– 2008, « Laboratory of Intervention. The Humanitarian Governance of the Postcommunist Balkan Territories », in Mary-Jo DelVecchio Good, Byron Good, Sandra Hyde & Sarah Pinto (eds.), *Postcolonial Disorders*, Berkeley, University of California Press : 157-186.

– 2010, « From Paradox to Paradigm : The Permanent State of Emergency in the Balkans », in Didier Fassin & Mariella Pandolfi (eds.), *Contemporary States of Emergency. The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, New York, Zone Books : 104-117.

PANDOLFI Mariella & Laurence MCFALLS, 2009, « Intervention as Order : Therapeutic Domination in Balkan Territories », *Antropologia Medica*, 27-28 : 91-112.

PUPAVAC Vanessa, 2006, « The politics of emergency and the demise of the developing state : problems for humanitarian advocacy », *Development in Practice*, 16 (3-4) : 255-269.

REDFIELD Peter, 2010, « The Verge of Crisis : Doctors Without Borders in Uganda », in Didier Fassin & Mariella Pandolfi (eds.), *Contemporary States of Emergency. The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, New York, Zone Books : 173-195.

RIEFF David, 2010, « The trouble with “humanitarianism” », *The New Republic*, 10.06.2010.

RUFIN Jean-Christophe, 1986, *Le piège humanitaire. Quand l'humanitaire remplace la guerre*, Paris, Jean-Claude Lattès.

– 1999, *Les causes perdues*, Paris, Gallimard.

SINGER Merrill, 1989, « The Coming of Age of Critical Medical Anthropology », *Social Science & Medicine*, 28-11 : 1193-1203.

## I ABSTRACT

### On faulty humanitarianism

This article traces the origin, both in North America and Europe, of one of the critical debates on humanitarianism. Drawing on field experience on sites paradigmatic for defining the boundaries of humanitarianism, the two authors explore how Foucault's and Agamben's concepts of biopolitics, critical medical anthropology, a new perspective of critic of development and the increasingly vocal discourse of humanitarian actors themselves have all informed a nuanced and complex understanding of humanitarian action.

*Keywords* : Humanitarian crisis. Intervention. Militarized intervention. Genealogy. Anthropology of humanitarianism.

## I ZUSAMMENFASSUNG

### Von unvollkommenen Hilfsaktionen

Der vorliegende Artikel zeichnet die Ursprünge einer, in Nordamerika und Europa verbreiteten, Strömung der kritischen Debatte über humanitäre Einsätze nach. Die beiden Autoren, die selbst über die Grenzen humanitärer Hilfe forschen, geben komplexe Denkanstöße und regen dazu an, sich intensiver mit den biopolitischen Ansätzen Foucaults und Agabens, mit der kritischen Medizinanthropologie, mit den neuen Ansätzen der politischen Anthropologie, mit der kritischen entwicklungspolitischen Genealogie sowie mit den kritischen Stimmen der humanitären Helfer selbst auseinanderzusetzen.

*Stichwörter* : Humanitäre Krise. Einmischung. Militärische Intervention. Genealogie. Anthropologie des Humanitären.